



Centre Hospitalier Intercommunal de Fréjus Saint-Raphaël

CATALOGUE DE FORMATION 2024

Coordination des Prélèvements d'Organes et de Tissus



Mail : cpot@chi-fsr.fr

Tel : 04 94 55 87 36

Toutes les formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap ou ayant des troubles de la santé

Centre Hospitalier Intercommunal Fréjus-Saint-Raphael
240 avenue Saint Lambert – 83600 FREJUS

SIRET : 26830024100018 - N° déclaration d'activité : 9383P002283 –DATA DOCK n° 70824 – Certifié QUALIOPI



Centre Hospitalier Intercommunal
Fréjus Saint-Raphaël

Tout ce que je dois savoir sur le don d'organes et de tissus Niveau 1

Contacts Formation continue : Mme LE MASSON / Mme DUCLOS
Tél : 04.94.40.21.05 **Mail** : formation@chi-fsr.fr

Contexte :

Sensibilisation des agents hospitaliers au don d'organes et de tissus

Objectifs généraux :

Informer les usagers vis-à-vis du don d'organes et de tissus
Se positionner en tant que citoyen vis-à-vis du don d'organes et de tissus

Objectifs spécifiques :

Comprendre les enjeux du prélèvement et de la greffe d'organes et de tissus
Intégrer la législation en matière de don d'organes et de tissus
Connaître les modalités de prélèvement d'organes et de tissus

Public visé :

Tout agent hospitalier n'appartenant pas aux catégories médicales et paramédicales des établissements du réseau PACA EST/CORSE

Prérequis :

Aucun

Durée de la formation :

1/2 journée soit 03h30

Date de la formation :

1^{er} semestre 2024 : 07/05/24
2^{ème} semestre 2024 : 03/09/24

Horaires de la formation :

09h30 – 13h00

Lieu de la formation :

CHI Fréjus – Saint Raphaël

Intervenant(s) :

Infirmière coordinatrice des prélèvements d'organes et de tissus

Contenu de la formation :

Perception du don d'organes et de tissus à l'échelle individuelle et nationale
Prélèvement et greffe d'organes et de tissus – Enjeux de santé publique
Aspect législatif du prélèvement d'organes et de tissus
Les différents types de donneurs
Position des religions vis-à-vis du don d'organes et de tissus

Méthodes et moyens pédagogiques :

Expositive : Diaporama, support vidéo
Interrogative : Nuage de mots, questionnaires, tour de table

Outils d'évaluation :

Questionnaire de positionnement début et fin de formation
Questionnaire de satisfaction

Nombre de participants :

10-15 personnes

Coût de la formation :

65€ par agent

Taux de satisfaction globale 2023 : 98%

A la question « Intérêt du contenu de cette formation pour vos missions et fonctions » : Oui 83%



Contexte :

Sensibilisation des agents hospitaliers au don d'organes et de tissus

Objectifs généraux :

Informer les usagers vis-à-vis du don d'organes et de tissus
Se positionner en tant que citoyen vis-à-vis du don d'organes et de tissus

Objectifs spécifiques :

Comprendre les enjeux du prélèvement et de la greffe d'organes et de tissus
Intégrer la législation en matière de don d'organes et de tissus
Connaître les modalités de prélèvement d'organes et de tissus

Public visé :

Personnels médicaux et paramédicaux exerçant dans une unité de soins des établissements du réseau PACA EST/CORSE

Prérequis :

Aucun

Durée de la formation :

1 journée soit 07h00

Date de la formation :

1^{er} semestre 2024 : 17/05/24
2^{ème} semestre 2024 : 24/09/24

Horaires de la formation :

09h30 – 16h30

Lieu de la formation :

CHI Fréjus – Saint Raphaël

Intervenant(s) :

Infirmière coordinatrice des prélèvements d'organes et de tissus

Contenu de la formation :

La greffe d'organes et de tissus : intérêts et besoins
Législation en matière de prélèvement d'organes et de tissus
Aspect éthique du prélèvement d'organes et de tissus
Les différents types de donneur
Prise en charge d'un donneur
Les contraintes du prélèvement

Méthodes et moyens pédagogiques :

Expositive : Diaporama, support vidéo
Interrogative : Nuage de mots, questionnaires, tour de table

Outils d'évaluation :

Questionnaire de positionnement début et fin de formation
Questionnaire de satisfaction

Nombre de participants :

10-15 personnes

Coût de la formation :

125€ par agent

Taux de satisfaction globale 2023 : 83%

A la question « Intérêt du contenu de cette formation pour vos missions et fonctions » : Oui 81%



Centre Hospitalier Intercommunal
Fréjus Saint-Raphaël

Don d'organes et de tissus : De l'abord du don au prélèvement

Contacts Formation continue : Mme LE MASSON / Mme DUCLOS
Tél : 04.94.40.21.05 **Mail** : formation@chi-fsr.fr

Contexte :

Formation des paramédicaux à l'identification et la prise en charge des donneurs d'organes et de tissus

Objectifs généraux :

Identifier et prendre en charge un donneur potentiel d'organes et de tissus

Objectifs spécifiques :

Comprendre les enjeux du prélèvement et de la greffe d'organes et de tissus

Intégrer la législation en matière de don d'organes et de tissus

Connaître les modalités de prélèvement d'organes et de tissus

Assurer la prise en charge d'un donneur d'organes et de tissus

Public visé :

Personnels paramédicaux exerçant dans un service d'urgences, de réanimation et de suppléance des établissements du réseau PACA EST/CORSE

Prérequis :

Aucun

Durée de la formation :

1 journée soit 07h00

Date de la formation :

1^{er} semestre 2024 : 10/05/24

2^{ème} semestre 2024 : 13/09/24

Horaires de la formation :

09h30 – 16h30

Lieu de la formation :

CHI Fréjus – Saint Raphaël

Intervenant(s) :

Infirmière coordinatrice des prélèvements d'organes et de tissus

Contenu de la formation :

Prélèvement et greffe d'organes et de tissus – Enjeux de santé publique

Aspect législatif du prélèvement d'organes et de tissus

Les différents types de donneurs

Prise en charge d'un donneur d'organes et de tissus

Ethique et religions vis-à-vis du don d'organes et de tissus

Méthodes et moyens pédagogiques :

Expositive : Diaporama, support vidéo

Interrogative : Nuage de mots, questionnaires, tour de table

Outils d'évaluation :

Questionnaire de positionnement début et fin de formation

Questionnaire de satisfaction

Nombre de participants :

10-15 personnes

Coût de la formation :

125€ par agent

Taux de satisfaction globale 2023 : 96%

A la question « Intérêt du contenu de cette formation pour vos missions et fonctions » : Oui 97,5%



Contacts Formation continue : Mme LE MASSON / Mme DUCLOS

Tél : 04.94.40.21.05 **Mail :** formation@chi-fsr.fr

Contexte :

Formation des paramédicaux à l'identification et la prise en charge des donneurs d'organes et de tissus en état de mort encéphalique

Objectifs généraux :

Identifier et prendre en charge un donneur potentiel d'organes et de tissus

Objectifs spécifiques :

Comprendre les enjeux du prélèvement et de la greffe d'organes et de tissus

Intégrer la législation en matière de don d'organes et de tissus

Intégrer la physiopathologie de l'état de mort encéphalique

Assurer la prise en charge d'un donneur d'organes et de tissus

Public visé :

Personnels paramédicaux exerçant dans un service de réanimation et de suppléance des établissements du réseau PACA EST/CORSE autorisés au prélèvement SME

Prérequis :

Travailler dans un établissement autorisé au prélèvement d'organes et de tissus

Durée de la formation :

1 journée soit 07h00

Date de la formation :

1^{er} semestre 2024 : date à définir

2^{ème} semestre 2024 : date à définir

Horaires de la formation :

09h30 – 16h30

Lieu de la formation :

CHI Fréjus – Saint Raphaël

Intervenant(s) :

Médecin réanimateur

Infirmière coordinatrice des prélèvements d'organes et de tissus

Contenu de la formation :

Prélèvement et greffe d'organes et de tissus – Enjeux de santé publique

Aspect législatif du prélèvement d'organes et de tissus

Physiopathologie de l'état de mort encéphalique

Prise en charge d'un sujet en mort encéphalique en vue de prélèvement d'organes et de tissus

Méthodes et moyens pédagogiques :

Expositive : Diaporama, support vidéo

Participative : Etude de cas concret

Outils d'évaluation :

Questionnaire de positionnement début et fin de formation

Questionnaire de satisfaction

Nombre de participants :

10-15 personnes

Coût de la formation :

125€ par agent





Prise en charge d'un donneur en arrêt circulatoire de la catégorie Maastricht 3

Contacts Formation continue : Mme LE MASSON / Mme DUCLOS

Tél : 04.94.40.21.05 **Mail** : formation@chi-fsr.fr

Contexte :

Formation des médicaux paramédicaux à l'identification et la prise en charge des donneurs d'organes et de tissus en arrêt circulatoire Maastricht 3

Objectifs généraux :

Identifier et prendre en charge un donneur potentiel d'organes et de tissus en arrêt circulatoire Maastricht 3

Objectifs spécifiques :

Comprendre les enjeux du prélèvement et de la greffe d'organes et de tissus

Connaitre la législation en matière de don d'organes et de tissus

Appréhender l'organisation pratique et technique des prélèvements de la catégorie 3 de Maastricht

Public visé :

Personnels médicaux et paramédicaux exerçant dans un service de réanimation et de suppléance des établissements du réseau PACA EST/CORSE autorisés au prélèvement M3

Prérequis :

Travailler dans un établissement autorisé au prélèvement d'organes et de tissus M3

Durée de la formation :

1 journée soit 07h00

Date de la formation :

19 mars 2024

Horaires de la formation :

09h30 – 16h30

Lieu de la formation :

CHI Fréjus – Saint Raphaël

Intervenant(s) :

Médecin réanimateur

Infirmier(e) de réanimation

Infirmière coordinatrice des prélèvements d'organes et de tissus

Contenu de la formation :

Prélèvement et greffe d'organes et de tissus – Enjeux de santé publique

Aspect législatif du prélèvement d'organes et de tissus

Les étapes du processus de prise en charge du donneur Maastricht 3

Les spécificités de la conduite d'un entretien dans le cadre de la catégorie 3 de Maastricht

Aspects matériels, techniques et pratiques

Méthodes et moyens pédagogiques :

Expositive : Diaporama, support vidéo

Participative : Ateliers pratiques

Outils d'évaluation :

Questionnaire de positionnement début et fin de formation

Questionnaire de satisfaction

Nombre de participants :

10 personnes

Coût de la formation :

125€ par agent





Les règles de bonnes pratiques du prélèvement d'organes et de tissus au bloc opératoire

Contacts Formation continue : Mme LE MASSON / Mme DUCLOS

Tél : 04.94.40.21.05 **Mail** : formation@chi-fsr.fr

Contexte :

Formation des paramédicaux de bloc opératoire à la prise en charge des donneurs d'organes et de tissus

Objectifs généraux :

Mobiliser les règles de bonnes pratiques lors du prélèvement au bloc opératoire

Objectifs spécifiques :

Comprendre les enjeux de santé publique

Connaître la législation en vigueur de don d'organes et de tissus

Connaître les avancées techniques et pratiques en matière de prélèvement et s'inscrire dans leurs mises en œuvre

Public visé :

Personnels paramédicaux exerçant au bloc opératoire des établissements du réseau PACA EST/CORSE autorisés au prélèvement

Prérequis :

Travailler en bloc opératoire dans un autorisé au prélèvement d'organes et de tissus.

Durée de la formation :

1 journée soit 07h00

Date de la formation :

1 session / an : 17/10/24

Horaires de la formation :

09h30 – 16h30

Lieu de la formation :

Salle Polyvalente au CHI Fréjus – Saint Raphaël

Intervenant(s) :

IBODE

Infirmière coordinatrice des prélèvements d'organes et de tissus

Contenu de la formation :

La greffe d'organes et de tissus : intérêts et besoins

Législation en matière de prélèvement d'organes et de tissus

Les différents types de donneur

Qualification des greffons et organisation du prélèvement

Techniques chirurgicales du prélèvement et conditionnement des greffons

Méthodes et moyens pédagogiques :

Expositive : Diaporama, support vidéo

Participative : Ateliers pratiques

Outils d'évaluation :

Questionnaire de positionnement début et fin de formation

Questionnaire de satisfaction

Nombre de participants :

10 personnes

Coût de la formation :

125€ par agent





Centre Hospitalier Intercommunal
Fréjus Saint-Raphaël

Entretien en vue de don d'organes et de tissus aux urgences

Contacts Formation continue : Mme LE MASSON / Mme DUCLOS
Tél : 04.94.40.21.05 **Mail** : formation@chi-fsr.fr

Contexte :

Formation des médecins et infirmiers des services d'urgences et des médecins des services de réanimation à la conduite d'entretien en vue de don d'organes et de tissus

Objectifs généraux :

Mobiliser les règles de bonnes pratiques lors d'un entretien en vue de don d'organes et de tissus

Objectifs spécifiques :

Connaître le cadre législatif du don d'organes et de tissus

Connaître le cadre légal (RBP) qui régit l'entretien avec les proches

Être capable d'identifier les patients pouvant entrer dans le cadre d'une démarche anticipée

Être capable de conduire un entretien de démarche anticipée

Public visé :

Médecins urgentistes, médecins réanimateurs et IDE des services d'urgences des établissements du réseau PACA EST/CORSE

Prérequis :

Aucun

Durée de la formation :

Distanciel : e-learning d'environ 1h30

Présentiel : 1 journée soit 07h00

Date de la formation :

2 sessions / an : dates à définir

Horaires de la formation en présentiel :

09h30 – 16h30

Lieu de la formation :

CHU Nice

CHI Fréjus – Saint Raphaël

Intervenant(s) :

Psychologue

Médecin urgentiste et/ou médecin coordonnateur

Infirmier coordonnateur

Contenu de la formation :

La greffe d'organes et de tissus : intérêts et besoins

Législation en matière de prélèvement d'organes et de tissus

Aborder le sujet du don avec les proches

Ateliers de simulation

Méthodes et moyens pédagogiques :

Expositive : Diaporama, support vidéo

Participative : Ateliers pratiques

Outils d'évaluation :

Questionnaire de positionnement début et fin de format

Questionnaire de satisfaction

Nombre de participants :

10-12 personnes

Coût de la formation :

125€ par agent



BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom :

Prénom :

Mail :

Fonction :

Etablissement :

.....

Adresse :

.....

.....

Nom du responsable de formation :

Mail :

Téléphone :

-
- Tout ce que je dois savoir sur le don d'organes et de tissus ^{Niveau 1}
 - Tout ce que je dois savoir sur le don d'organes et de tissus ^{Niveau 2}
 - Don d'organes et de tissus : De l'abord du don au prélèvement
 - Prise en charge d'un donneur en état de mort encéphalique
 - Prise en charge d'un donneur en arrêt circulatoire de la catégorie Maastricht 3
 - Les règles de bonnes pratiques du prélèvement d'organes et de tissus au bloc opératoire
 - Entretien en vue de don d'organes et de tissus aux urgences
-